

Paris le 1 Janvier 2023

Bonjour,

Madame la Députée, Monsieur le Député,

La FED vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

A l'aube d'une nouvelle année, chacun de nous dresse son bilan de l'année écoulée et éventuellement, prend de nouvelles résolutions.

L'année 2022 fut marquée par un coup de tonnerre lié à une pénurie d'électricité d'autant plus douloureux que les Français étaient habitués à des décennies de ressources fiables abondantes et bon marché. Brutalement, nos concitoyens ont compris que la nation avait perdu sa souveraineté électrique. La guerre russo-ukrainienne a servi simplement de révélateur de cette catastrophe.¹

Comment a-t-on pu tomber si bas ?

Il y a 20 ans, il existait encore au sein de l'Administration, la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières, dont la mission était claire : « définir et mettre en œuvre la politique énergétique de la France et d'approvisionnement en matières premières minérales »². Cette direction publiait des bilans annuels.

Pour la production d'électricité, on en trouvera ci-après quelques extraits du bilan 2000 :

Cette année -là, la production totale d'électricité avait atteint 540,2 TWh et la consommation intérieure, 448,7 TWh. La France exportait suivant les périodes entre dix et vingt pour cent de sa production ; Le réseau pouvait supporter facilement des pics de puissance de 75- 80 GW.

La production était assurée à 76,9% par le nucléaire (415,2 TWh), 13,4% par l'hydraulique (72,6 TWh), 4,3% par le charbon (23 TWh), 3,7% par le gaz (20 TWh) et 1,7% par le fioul (9,2 TWh).

100% des moyens de production étaient pilotables. **Le coefficient moyen de disponibilité du parc nucléaire s'était élevé 80,4% (79,3% en 1999, 81,1% en 1998).**

Malgré un mix utilisant marginalement des fossiles (moins de 10%), les émissions de Gaz à effet de serre restaient les plus faibles d'Europe.

Le prix de cette électricité était stable et l'un des compétitifs d'Europe.

Année 2022, une catastrophe inimaginable³

La production totale d'électricité n'a atteint que 464,8 TWh et la consommation intérieure 468 TWh, Cette production se répartit en 67,3% pour le nucléaire (312,7 TWh), 11,0% pour l'hydraulique (50,9 TWh), 9,3% pour le gaz (43,3 TWh), 7,6% pour l'éolien (35,2 TWh), 3,9% pour le solaire (18TWh), 0,9% pour le charbon (4,4 TWh) et 0,1% pour le fioul (0,3 TWh).

La production du nucléaire a chuté de 100 TWh et le coefficient moyen de disponibilité du parc est passé à 51,8 %. La France n'est plus structurellement exportatrice. Rien ne va plus.

Le réseau n'est plus entièrement pilotable ; son équilibre dépend dorénavant des conditions météorologiques du moment et des importations d'une électricité de nos voisins qui est fortement carbonée.

Le prix du marché a été multiplié par 6 à 10. Cette dérive incontrôlée des prix de l'électricité provoque une baisse d'activité. Un boulanger pour survivre devrait vendre sa baguette à 4 € ou dépendre des boucliers tarifaires payés par un état qui s'endette.

Si la France va peut-être éviter le désastre d'un black-out cet hiver, elle le devra uniquement à la douceur météorologique et au repli de l'activité industrielle, c'est-à-dire le déclin de notre pays ; Comment le gouvernement ose -t-il s'en féliciter ?

¹ Commission d'enquête – « les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France ».

² <https://www.economiedenergie.fr/glossaire/direction-generale-de-lenergie-et-des-matieres-premieres/>

³ (Période septembre 2021 à août 2022) Données mensuelles RTE octobre- décembre 2022 non disponibles)

Paris le 1 Janvier 2023

Une dégringolade industrielle en moins de deux décennies.

Depuis plus de 20 ans, le secteur de la production de l'électricité français subit la conjugaison de deux politiques mortifères :

- Le délaissement de sa filière nucléaire

Les pouvoirs politiques, par tactique politicienne, par calculs inavouables, par mimétisme européen ou tout simplement par incompetence, ont délaissé la filière nucléaire devenue parent pauvre de la production électrique, un secteur pourtant fondamental pour le développement du pays.

Si vous n'avez pas suivi les travaux de la commission d'enquête parlementaire, permettez-nous de vous donner en pièce jointe quelques extraits des interventions de **Monsieur Yves BRECHET, ancien Haut-Commissaire à l'énergie atomique de 2012 à 2018 et de Monsieur Henri Proglio Président d'EDF de 2009 à 2014**. Inutile d'en rajouter, tout est dit.

- Le développement forcené des énergies renouvelables intermittentes et non pilotables

Alors même que pour le secteur de production électrique, le problème des émissions de CO² ne se posait en France, ces mêmes politiques ont largement favorisé le développement des ENR intermittentes. Ce secteur connaît donc un essor incontrôlé des investissements qui seront payés par le consommateur avec les achats futurs d'électricité.

Cet essor se fait au détriment de la sécurité de la fourniture, de la stabilité des réseaux, du prix de l'électricité et de l'indépendance stratégique du pays.

Pour de fausses raisons (un prétendu retard de la France où on confond à dessein taux d'équipement en ENR et émissions de CO², une crise des approvisionnements en gaz issue du conflit avec la Russie alors que notre production d'électricité dépend du gaz à moins de 5% quand le nucléaire fonctionne...), le gouvernement, sous les diktats européens et allemands, entend encore accélérer ce développement d'ENR intermittentes au détriment des territoires et de la France rurale.

Vous serez amené (e) à vous prononcer le 10 janvier prochain sur cette loi d'accélération.

Pour sauver l'avenir de la France ne la votez pas, nous vous demandons une nouvelle fois de réfléchir aux fondements de cette loi et à ses conséquences sur l'environnement, la vie des territoires et sur la réelle indépendance électrique du pays.

Vous renouvelant tous nos vœux pour cette nouvelle année, nous vous prions de recevoir, Monsieur le député, Madame la députée, l'expression de notre haute considération.

Le conseil d'administration de la Fédération Environnement Durable

Jean-Louis Butré

Président



**Extraits intervention Henri Proglío et Yves Bréchet
Commission d'enquête parlementaire.**

Monsieur Henri PROGLIO, Président d'EDF de 2009 à 2014

« Au vu du peu de ressources naturelles de la France, le gouvernement d'alors s'était lancé 3 défis : indépendance énergétique, compétitivité du territoire et défi du service public de l'électricité, défis adossés à un choix technologique clair, l'hydraulique et le nucléaire... L'injection du renouvelable dans le système impose une flexibilité au nucléaire qu'il n'a pas... »

« Tout a dérapé avec la décision prise au doigt mouillé de la politique du mix énergétique avec la part du nucléaire réduite de 75-80% à 50%... Les énergéticiens allemands étaient à la ramasse totale et l'Allemagne était totalement vulnérable en matière énergétique. Comment voulez-vous que ce pays qui a fondé sa richesse, son efficacité et sa fiabilité sur son industrie accepte que la France dispose d'un outil compétitif aussi puissant qu'EDF à leur porte ? »

« La loi NOME qui consiste à imposer à EDF de vendre à prix cassé, puisque inférieur de 25% au prix de revient de sa production électro-nucléaire, à ses propres concurrents pour qu'ils puissent vendre leur énergie aux concurrents d'EDF, cette loi a fait la fortune des traders qui prétendent vendre de l'énergie verte... Et pour couronner le tout, il fallait définir un prix de marché qui a été indexé sur le prix du gaz... Pourquoi ? alors qu'on n'en utilise pas ? »

« Enfin il fallait considérer que la demande électrique allait baisser et que par conséquent il fallait diminuer la puissance du nucléaire surpuissant » ...

Monsieur Yves BRECHET, ancien Haut-Commissaire à l'énergie atomique de 2012 à 2018

« Il est important de comprendre comment la cohérence d'une stratégie industrielle a cédé la place à l'opportunisme d'une stratégie de communication. La doxa prônant le passage de 75% à 50% de la capacité électronucléaire, la confusion entre la puissance installée et la puissance délivrée, l'omission des coûts de réseaux et de stockage dans l'évaluation des aspects économiques des différentes sources d'électricité, le refus de procéder à une analyse de fond des expériences faites chez nos voisins témoignent au mieux d'une naïveté confondante. »

« L'état français peine à assumer ce qui est un atout qui lui donne une électricité à 90% décarbonée... En 2018, il prend une décision lourde de conséquences en abandonnant la filière à neutrons rapides. Il est très important de comprendre que la filière à neutrons rapides est la clé de la fermeture du cycle qui est lui-même la clé d'un nucléaire durable et indépendant en termes de ressources. A ce titre, c'est un outil de souveraineté nationale du point de vue énergétique et industriel. »

« L'incapacité à penser l'ensemble du système énergétique conduit à des PPE qui sont un collier de perles gadgets là où on aurait besoin d'un câble robuste... »

« La gestion de l'intermittence des ENR et leur déploiement massif conjugué avec la perte de capacités pilotables, plusieurs fois signalés par l'Autorité de Sureté Nucléaire, conduit à une dépendance grande vis-à-vis du gaz au niveau européen ce qui présente un risque géopolitique grave. »

« Il est absurde de dépenser des milliards pour décarboner une électricité déjà décarbonée et casser la souveraineté énergétique en installant à marche forcée des chimères d'une nouvelle énergie dont le caractère renouvelable ne saurait cacher qu'elle est surtout non pilotable ce qui suppose l'existence d'un complément thermique ou nucléaire pour compenser les inévitables à-coups. »